

REGLEMENT GENERAL ANNEXE A L'ARRETE PRIS POUR APPLICATION DE LA DELBERATION RELATIVE A LA SECURITE ET L'HABITABILITE A BORD
DES NAVIRES

VOLUME 1 - DISPOSITIONS GENERALES	Date validation CRS	Date de publication
Livre 1^{er} - MOYENS ET PROCEDURES		
R110. Généralités		
R120. Organisation de la sécurité		
R130. Délivrance des titres de sécurité		
R140. Organismes techniques et prestataires de service		
R150. Enregistrement des personnes à bord des navires à passagers		
Livre 2^e - DISPOSITIONS TECHNIQUES RELATIVES AUX NAVIRES		
R210. Accessibilité		
R211. Stabilité à l'état intact et après avarie		
R212. Dispositifs de nature à simplifier la conduite et l'exploitation		
R213. Prévention de la pollution		
R214. Protection des travailleurs appareils de levage		
R215. Habitabilité		
R217. Dispositifs sanitaires et médicales		
R218. Système de traitement des eaux de ballast		
R219. Radiocommunications pour le système mondial de signalisation en mer (SMDSM)		
VOLUME 2 - NAVIRES A USAGE PROFESSIONNELS, NAVIRES A PASSAGERS, NAVIRES DE CHARGE ET NAVIRES D'UN TYPE PARTICULIER		
R221. Navires à usage professionnel de longueur égale ou inférieure à 12m		
R222. Navires de charge de plus de 12 m		
R223. Navires à passagers effectuant des voyages nationaux		
R224. Chalands miniers	28/09/2021	08/12/2021
R225. Navire de charge de jauge brute égale ou supérieure à 500 UMS effectuant une navigation nationale		
R226. Navires spéciaux		
R227. Navires à usage professionnel de conception plaisance de longueur inférieure ou égale à 12m	28/09/2021	08/12/2021
R228. Barges		
VOLUME 3 - NAVIRES DE PÊCHE		
R230. Navires de pêche de longueur égale ou supérieure à 12 mètres et inférieure à 24 mètres		
R231. Navires de Pêche de Longueur Egale ou Supérieur à 24 mètres		
VOLUME 4 - NAVIRES DE PLAISANCE		
R240. Navires de plaisance à usage personnel et de formation de longueur de coque inférieure à 24 mètres		
R241. Navires de plaisance de longueur de coque inférieure à 24 m à utilisation collective		

REGLEMENT GENERAL ANNEXE A L'ARRETE PRIS POUR APPLICATION DE LA DELBERATION RELATIVE A LA SECURITE ET L'HABITABILITE A BORD
DES NAVIRES

R242. Navires de plaisance de longueur de coque supérieure ou égale à 24m et de jauge inférieure à 3000 UMS		
R243. Navires de Plaisance de Compétition ou Expérimentaux		
R244. Navires de Plaisance Traditionnels		
R245. Navires de plaisance exclus du marquage CE	17/09/2020	08/12/2021
R300. Navires de plaisance – Prévention de la pollution par les eaux usées		
VOLUME 5 - EQUIPEMENTS MARINS - CARGAISONS		
Livre 3e - RÈGLES D'APPROBATION DES ÉQUIPEMENTS MARINS		
R310. Règles d'Approbation Hors Division 311		
R311. Equipements Marins		
R321. Prévention de l'incendie		
R331. Equipements Individuels de sauvetage		
R332. Dispositifs d'Alarme d'Homme à la Mer et d'Actions de Sauvetage (DAHMAS)		
R333. Engins Collectifs de Sauvetage		
R334. Entretien à terre des RLS		
R335. Système d'Identification et de Suivi des Navires à Grande Distance (LRIT)		
R336. Certification des moteurs Diesel marins au titre de la Prévention de l'Atmosphère		
R337. Dispositifs de Détection et d'Alarme d'Envahissement		
Livre 4e - DISPOSITIONS RELATIVES A LA CARGAISON		
R401. Dispositions générales		
R410. Règles Générales d'Arrimage des cargaisons Autres qu'en Vrac		
R411. Transport par mer des Marchandises Dangereuses en Colis		
R412. Véhicules Rouliers		
R413. Bois en Pontée		
R421. Hydrocarbures		
R422. Substances Liquides Dangereuses ou Nocifs et Gaz liquéfiés transportés. en Vrac		
R423. Cargaisons Solides en Vrac		
R424. Transport de Grains		
R431. Sécurité des Conteneurs		
VOLUME 6 – NORMES et REFERENTIELS EQUIVALENTS		
R510. Normes équivalentes aux normes CE		
R511. Référentiels équivalents		

REGLEMENT GENERAL ANNEXE A L'ARRETE PRIS POUR APPLICATION DE LA DELBERATION RELATIVE A LA SECURITE ET L'HABITABILITE A BORD
DES NAVIRES